



Liste des délibérations du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau

Conformément à l'article 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile

SEANCE du 23 juin 2023

Présents:

Le Président : Jean-Luc NIX (Welkenraedt)

Les Membres : Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr GARSOU, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Dison - Mr DROUGUET, Herve - Mr FRANSOLET, Jalhay - Mme DEJARDIN, Limbourg - Mr HALIN, Olne - Mr GODIN, Pepinster - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Seumagne - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr LEMARCHAND, Theux - Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont - Mr BELTRAN, Trooz - Mr LOFFET, ff, Verviers - Mr KLENKENBERG, Province de Liège

Commandant : Colonel Quentin GREGOIRE

Monsieur Alexandre LOFFET, Bourgmestre de Verviers « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Muriel TARGNION, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Conformément à l'article 34 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, au moins trois membres du Conseil sont physiquement présents sur place.
Seuls, Mesdames BONNI, DEJARDIN et STASSEN et Messieurs FRANSOLET, DELVAUX et BELTRAN participent à la réunion à distance.

Monsieur NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique à 14h10'.

Communication(s) :

- *Relevé des marchés public réalisés*
- *Etat trésorerie - Versements des dotations communales*
- *Province de Liège - Axe de mutualisation – Priorités*
- *Calendrier des séances – 2ème semestre 2023*

1. Approbation du PV du 26 mai 2023

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 26 mai 2023.

2. Marché public pluriannuel – Service ordinaire – « Assurances » - CSC et fixation des conditions

Le Conseil fixe les conditions de marché par procédure ouverte avec publicité européenne et approuve le cahier spécial des charges.
Cependant, faisant suite à l'intervention de Monsieur HALIN, la possibilité de réaliser le marché par procédure ouverte avec négociation sera étudiée avant de lancer le marché. Le cas échéant, le dossier ne sera pas représenté devant le Conseil

Monsieur LOFFET entre en séance.

3. Marché public – Service extraordinaire – « Acquisition du véhicule REFIT » - CSC et fixation des conditions

Les informations relatives au CSC n'ayant pas été transmises, le Conseil reporte ce point.

4. Marché public – Service extraordinaire – « Aménagement d'un véhicule balisage et désincarcération » - CSC et fixation des conditions

Les informations relatives au CSC n'ayant pas été transmises, le Conseil reporte ce point.

5. Marché public – Service extraordinaire – « Acquisition d'un camion-citerne » - CSC et fixation des conditions

Le Conseil fixe les conditions de marché par procédure ouverte avec publicité européenne et approuve le cahier spécial des charges.

6. Règlement d'utilisation de la salle polyvalente du poste de Plombières – Projet

Le Conseil approuve le règlement d'utilisation de la salle polyvalente du poste de Plombières en y apportant une modification comme suit :

1. Objet :

La salle polyvalente du poste de Plombières est uniquement mise à disposition des pompiers actifs affectés au Poste de Plombières ainsi qu'aux pompiers pensionnés ayant bénéficié de la démission honorable de l'ensemble du personnel actif de la Zone ainsi qu'aux pensionnés zonaux.

7. Promotion de 3 Majors professionnels – Règlement de sélection

Le Conseil :

- Approuve le règlement de sélection tel que proposé, par 7 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » dans le chef de Madame DEJARDIN et 4 « ABSTENTION » dans le chef de Mesdames BONNI et STASSEN et de Messieurs HALIN et BELTRAN.
- Lance l'appel pour la promotion de 3 Majors professionnels
- Demande à l'Ecole du feu d'organiser les épreuves

Madame BONNI quitte la séance.

8. Règlements d'ordre intérieur des Comités de Concertation et Négociation et du Comité de Concertation de base - Modification

Le Conseil approuve la modification des ROI.

La séance publique est levée à 14h50'.

Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.

PAR LE CONSEIL :

Corinne LIEGEOIS,
Secrétaire

Jean-Luc NIX
Nix.

Président